

Lettre ouverte au Maire de Cugnaux

Le 25 juillet dernier Hervé Morin, ministre de la Défense, a annoncé la fermeture définitive de la base de Francazal en 2009 dans le cadre du nouveau dispositif territorial découlant de son plan de modernisation de la défense.

Les élus du groupe d'opposition Servir Cugnaux condamnent cette décision qui supprime dans la capitale de l'aéronautique la plus ancienne base aérienne française et ses 1074 emplois civils et militaires.

Depuis l'annonce officielle de cette décision, la presse locale a fait largement écho des multiples réactions politiques. La plupart de ces réactions apparaissent aujourd'hui bien tardives lorsque l'on sait que depuis des mois l'hypothèse de cette fermeture était envisagée.

En février 2007 suite à des rumeurs, la situation de Francazal avait été évoquée lors d'une séance du conseil municipal. Nous avons alors demandé, si la fermeture de la base était confirmée, qu'un débat ait lieu pour en examiner toutes les conséquences et que des négociations soient engagées pour réclamer des mesures d'accompagnement indispensables.

Les élus du groupe d'opposition Servir Cugnaux regrettent que vous n'ayez pas jugé opportun de convoquer un conseil municipal extraordinaire qui aurait permis d'affirmer officiellement la détermination de la municipalité de Cugnaux face à l'arbitraire et à l'autoritarisme du ministre de la Défense.

Vous avez écarté les élus municipaux du débat et préféré une réaction médiatique stérile et coupée des préoccupations réelles des Cugnais. En effet, à ce jour, contrairement aux maires des communes concernées par des fermetures ou des suppressions de sites militaires, vous n'avez ni formulé d'exigence en compensation de la fermeture de la base ni fait de proposition pour l'avenir du site.

Faute de n'avoir pu s'exprimer lors d'une réunion du Conseil Municipal, le groupe Servir Cugnaux se voit aujourd'hui contraint de le faire par courrier et par voie de presse.

Il est hors de question pour nous d'envisager l'implantation d'un aérodrome destiné au fret aérien ou à l'aviation d'affaire à la place de la base aérienne. De même, il est impensable de laisser ce terrain à la convoitise des promoteurs immobiliers.

Nous devons présenter un projet qui représente une chance pour notre commune, un projet qui compense réellement le préjudice créé par la décision du ministre de la Défense.

Servir Cugnaux propose que la commune se porte candidate pour accueillir le futur parc des expositions de l'agglomération toulousaine. Le parc des expositions est actuellement à l'étroit dans l'île du Ramier et la ville de Toulouse a accepté le principe de son transfert dans une commune du Grand Toulouse. Les terrains libérés à terme par l'Armée de l'Air présentent de nombreux atouts pour une telle installation : surface disponible, proximité de la ville centre, infrastructure routière (VCSM et proximité A-64), transport en commun en site propre depuis Basso Cambo.

La réalisation d'un tel projet nécessite l'accord du Grand Toulouse. Nous voulons croire que le président de la communauté d'agglomération, Pierre COHEN maire de Toulouse, sera favorable à cette proposition qui marquerait par ailleurs une solidarité concrète de l'agglomération avec Cugnaux et les communes du sud ouest toulousain pénalisées par la fermeture de la base aérienne de Franczal.

Servir Cugnaux souhaitait formuler cette proposition auprès de l'ensemble du conseil municipal. Nous la soumettons d'ores et déjà à votre appréciation et à celle de tous les Cugnais dans une démarche participative et citoyenne. Nous l'argumenterons et la défendrons lors du prochain conseil municipal qui devra aborder la question de la fermeture de la base de Franczal, question centrale pour les 10 prochaines années pour notre commune.

Françoise Marsat
Philippe Ripoché
Albert Sanchez

Cugnaux le 10 août 2008